



RAPPORT DE LA MUNICIPALITE
AU
CONSEIL COMMUNAL

Concernant les comptes communaux et la gestion de la Municipalité durant l'exercice
2013

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous présenter les **comptes de l'exercice 2013** et **le rapport de gestion** de la Municipalité sous la forme de deux documents distincts. Le présent document ne traite que de l'aspect financier et le document annexe « Rapport de gestion 2013 » donne un résumé des activités de la commune de Jouxens-Mézery. Ce rapport a volontairement été étoffé afin de vous permettre de vous donner une idée plus concrète du travail accompli par les membres de l'exécutif et le personnel communal.

LES COMPTES COMMUNAUX POUR 2013

1. Les documents remis aux membres du Conseil communal se présentent de la manière suivante :

- Comptes de fonctionnement par ordre administratif pour l'année 2013 avec comparatif budget 2013 et comptes 2012 - pages jaunes 1 à 14
- Bilan au 31 décembre 2013 avec comparaison de l'exercice précédent et engagements hors bilan - pages bleues 1 à 7
- Renseignements complémentaires sur les comptes avec annexes - pages roses 1 à 7
- Tableau des investissements au 31 décembre 2013
- Inventaire des biens immobiliers de la commune au 31 décembre 2013

2. Commentaires sur le résultat de l'exercice 2013

La marge d'autofinancement est positive pour 2013 (cf tableau no 1) et s'établit à **CHF 1'178'103**.

Elle a permis de financer les investissements effectués en 2013, nos charges de fonctionnement et d'amortir partiellement notre endettement bancaire arrivant à terme.

Si l'on compare les recettes et dépenses avec les mêmes éléments découlant du budget de l'année 2013, on parvient aux constatations suivantes :

	<i>Budget 2013</i> <i>CHF</i>	<i>Comptes 2013</i> <i>CHF</i>
Revenus ordinaires de fonctionnement	7'740'300	16'199'058
Dépenses ordinaires de fonctionnement	-7'406'000	-15'020'955
Marge d'autofinancement	334'300	1'178'103
Prélèvements sur fonds de réserves, provisions et imputations internes (<i>groupes 48 et 49</i>)	59'000	145'044
Amortissements, attributions et imputations internes (<i>groupes 33, 38 et 39</i>)	-390'800	-1'285'679
Excédent final des recettes	2'500	37'468

L'augmentation importantes de nos recettes fiscales enregistrée dans l'exercice 2013 par rapport au budget provient principalement de l'impôt sur la fortune des personnes physiques (voir détail dans nos commentaires sur les comptes, page 2, ainsi que les annexes nos 1 et 2 desdits commentaires).

Il est à relever que nous avons enregistré un excédent sur notre provision entre les compléments de la facture sociale/péréquation **2012** et notre calcul de simulation, à savoir

	<u>Complément</u>	<u>Provision</u>	<u>Excédent</u>
• Compte 220.4520.1 – Fonds de péréquation	772'357	- 785'000	- 12'643
• Compte 720.4515.1 – Facture sociale	2'789'817	- 2'914'800	- 124'983

L'écart important des **charges** par rapport au budget porte essentiellement sur le groupe 35 « Part à des charges cantonales » en raison de l'enregistrement d'une provision complémentaire sur la péréquation et facture sociale compte tenu des recettes fiscales enregistrées en 2013. Voir remarques sous chiffre III, en page 5.

Après enregistrement amortissements supplémentaires (CHF 832'000) et des attributions aux fonds de réserve (CHF 150'000), les comptes de l'exercice 2013 de la Commune de Jouxten-Mézery se soldent par un excédent net des revenus de **CHF 37'468**.

2.1. Charges et revenus par nature

L'écart sur les charges et revenus par nature, avec comparatif, est représenté dans le *tableau no 2* annexé au préavis

2.2. Charges et revenus par direction

L'écart sur les charges et revenus par direction, avec comparatif, est représenté dans le *tableau no 3* annexé au préavis

2.3. Examen des produits de l'impôt pour l'année 2013

Voir chiffre 4 ci-après et les annexes nos 1 et 2 jointes aux commentaires sur les comptes

2.4. Examen du compte d'exploitation des immeubles

Charges d'entretien (Compte 350.3141)	2013 CHF	2012 CHF	2011 CHF	2010 CHF	2009 CHF
Locatifs					
Chalet-Vert	2'360.55	15'489.25	73'818.10	2414.40	63'254.40
Frêne	17'570.05	5'772.85	20'043.85	52'999.60	987.60
./.. prélv. au fds rénov.				-34'000.00	
Beau-Cèdre 3	1'070.55	150.00	562.50	209.20	277.80
Bâtiments administratifs					
Beau-Cèdre (Admin. comm. et « Bistro »)	41'698.45	19'017.60	22'352.05	29'660.95	38'263.60
Eglise	0.00	4'803.60	0.00	0.00	0.00
Voirie, feu et déchetterie	7'882.55	10'354.55	446.45	1'050.80	2'843.10
Bâtiments scolaires					
Garderie	279.00	2'185.45	0.00	151.80	990.00
Ecoles	54'901.80	3'080.20	36'639.65	24'965.00	13'092.25
./.. prélv. au fds rénov.				-10'000.00	
Salle de gymnastique	2'839.00	14'729.50	399.20	574.00	0.00
Totaux	128'601.95	75'583.00	154'261.80	68'025.75	119'708.75

Produit des loyers (comptes 350.423.x + 350.4271)	2013 CHF	2012 CHF	2011 CHF	2010 CHF	2009 CHF
Chalet-Vert	86'232.00	86'232.00	79'506.00	71'679	72'684
Frêne	46'800.00	46'800.00	36'125.00	31'260	32'340
Beau-Cèdre 3	14'400.00	14'400.00	14'400.00	14'400	14'400
Locations	33'714.00	31'694.00	32'105.00	28'894	28'269
Totaux	181'146.00	179'126.00	162'136.00	146'233	147'693

2.5. Patrimoine administratif

Au 31 décembre 2013, le total des investissements du patrimoine administratif en cours et subventions d'investissements à des associations de communes s'établit comme suit :

Investissements au 1 ^{er} janvier (914 + 916 sans 912)	CHF	1'385'309
Dépenses d'investissement en 2013	CHF	660'978
Subventions / Facturation à des tiers	CHF (23'650)
Amortissements du patrimoine administratif (914 + 916 sans 912)	CHF (1'001'169)
Solde au 31 décembre	CHF	1'021'468

II. L'EVOLUTION DU BILAN DE LA BOURSE COMMUNALE

La comparaison des bilans de la bourse communale aux 31 décembre 2013 et 2012 permet les constatations suivantes :

- **Le total des actifs passe de CHF 12'712'935 à CHF 15'564'948.**

Les actifs comprennent en chiffres arrondis, les valeurs suivantes :

	31.12.2012 CHF	31.12.2013 CHF
- les investissements en cours	1'385'000	1'021'000
- l'ensemble des placements du patrimoine financier	2'097'000	2'097'000
- les comptes des administrations fiscales	1'151'000	1'246'000
- les débiteurs contribuables	1'148'000	1'114'000
- les débiteurs et autres actifs réalisables	285'000	297'000
- les liquidités	6'646'000	9'789'000
Totaux comme ci-dessus :	12'712'000	15'564'000

- **Le total des passifs (sans le capital) passe de CHF 11'863'542 à CHF 14'678'088.**

Ces derniers comprennent, en chiffres arrondis, les valeurs suivantes :

	31.12.2012 CHF	31.12.2013 CHF
- les provisions pour pertes sur créances et pour ristournes d'impôt (activités dirigeantes) ①	265'000	216'000
- les divers fonds communaux ①	2'904'000	3'093'000
- les dettes bancaires et les emprunts de la commune pour un montant total de	4'500'000	3'500'000
- les dettes courantes et les passifs transitoires	4'194'000	7'869'000
Totaux comme ci-dessus	11'863'000	14'678'000

① *Détail cf tableau chiffre no 3, ci-après*

- **Après enregistrement de l'excédent des recettes de l'exercice 2013, le Capital passe de CHF 849'392 au 31 décembre 2012 à une fortune de CHF 886'860 au 31 décembre 2013.**

III. REMARQUES FINALES

Suite aux compléments d'impôts des années fiscales 2003 à 2012, le groupe 400 « Impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques » a enregistré dans l'exercice 2013 des rentrées « extraordinaires », et non prévues au budget principalement sur l'impôt sur la fortune des personnes physiques (210.4002), soit une augmentation totale, pour ce groupe, de **CHF 7'844'000**.

Nous nous plaignons toujours à relever que nous n'avons pas rencontré durant toute l'année 2013 de problème de trésorerie. La situation financière au 31 décembre 2013 est excellente.

Le souhait de la Municipalité est toujours, dans la mesure du possible et sans événements extraordinaires, de réduire l'endettement bancaire de notre Commune. Pour rappel, à fin 2003, nos engagements bancaires étaient de CHF 10'187'000 et au 31 décembre 2013, à CHF 3'500'000, soit une baisse de CHF 6'687'000 !

Il est prévu de procéder au remboursement d'une avance à terme CHF 2'000'000 arrivant à échéance le **16 mai 2014**.

Sur la base du tableau d'évaluation des risques sur débiteurs, transmis par l'Administration cantonale des impôts, nous avons ajusté la provision (*compte 9282.8*) de CHF 235'000 à CHF 186'000. Elle demeure suffisante.

Compte tenu des recettes fiscales « exceptionnelles » enregistrées dans les comptes 2013 et afin de se prémunir **d'un important complément à payer pour la péréquation directe et la facture sociale** par rapport au montant porté au budget (*comptes de charges nos 220.3520, 720.3515 et 720.3515.1*) et dont le décompte final 2013 ne sera connu qu'en août-septembre prochain, nous avons constitué, comme dans l'exercice précédent, une provision d'un montant total de **CHF 7'378'400**. (*Comptes de bilan nos 9259.52, 9259.53 et 9259.54*)

Les comptes de la CISTEP font partie intégrante des comptes communaux et sont à disposition, au greffe municipal, des membres du Conseil communal qui souhaitent les consulter.

IV. CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal qu'il lui plaise de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal

- vu le rapport de la Municipalité du 6 mai 2014 (préavis 4/2014),
- vu le rapport de la Commission de gestion,
- attendu que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2013,
- d'approuver les comptes de l'exercice 2013 de la bourse communale tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un excédent des recettes de **CHF 37'467.82** et un capital de **CHF 886'860.57**.

Jouxens-Mézery, le 6 mai 2014

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire adjointe


Serge Roy


Sylvie Goy



Annexe : Rapport de gestion de la Municipalité